



Stratégie Bureau Pays Burkina Faso

2021 – 2025



TABLE DES MATIÈRES

A. A PROPOS DE LIGHT FOR THE WORLD	4
B. NOTES METHODOLOGIQUES	5
C. HISTORIQUE DE LIGHT FOR THE WORLD AU BURKINA FASO	6
D. LE PROGRAMME DU BUREAU PAYS AU BURKINA FASO	8
1. SANTE OCULAIRE	8
2. EDUCATION INCLUSIVE	11
3. AUTONOMISATION ECONOMIQUE INCLUSIVE	15
4. INCLUSION DU HANDICAP DANS D'AUTRES SECTEURS	18
5. REHABILITATION MEDICALE	18
6. ACTION HUMANITAIRE	19
7. FOCUS GEOGRAPHIQUE	20
E. GLOSSAIRE	21



A. A PROPOS DE LIGHT FOR THE WORLD

Light for the World est une organisation internationale de développement qui travaille à l'autonomisation des personnes handicapées et à l'établissement des services de santé oculaire dans les pays à faible revenu. Notre histoire – améliorer les systèmes de santé, permettre l'éducation pour tous et amplifier la voix des personnes handicapées – s'étend sur trois décennies. En créant des partenariats solides, nous travaillons sans relâche pour renforcer l'ensemble du système.

Nous nous concentrons sur les personnes handicapées confrontées à de multiples obstacles, notamment les enfants, les femmes, les communautés rurales et les personnes touchées par une catastrophe. Nous nous concentrons sur des pays identifiés où le besoin est le plus grand selon l'indice de développement humain et où nous pensons que nous pouvons réaliser un changement à long terme du système en renforçant le système de santé, d'éducation, social et économique existant afin qu'il atteigne ceux qui ont besoin le plus de services pour longtemps.

Le suivi, l'évaluation et la recherche appliquée axés sur les résultats sont essentiels pour nous. Nous l'utilisons pour apprendre et adapter en permanence nos programmes, afin d'assurer une efficacité maximale.

B. NOTES METHODOLOGIQUES

Cette stratégie pays a été élaborée à l'aide de la méthode « Outcome Mapping » ou la cartographie des incidences. La cartographie des incidences se concentre sur les changements de comportement des personnes, des groupes et des organisations influencés par un programme. Light for the World a adopté et adapté cette méthodologie pour la conception et le développement de cette stratégie et de cinq autres stratégies pays pour la période 2021-2025 qui ont toutes été préparées au cours des premier semestre de l'année 2021. Une caractéristique essentielle de cette méthodologie est l'identification des acteurs clés du système (partenaires d'influence) et la formulation de défis de résultats pour chacun d'eux.

La stratégie pays du Burkina Faso 2021-2025 est intentionnellement conçue pour influencer, suivre et évaluer systématiquement les progrès vers le changement des systèmes complexes. Suite à l'élaboration de directives et de modèles dérivés de la cartographie des résultats, le personnel du bureau pays de Light for the World au Burkina Faso a travaillé avec les principaux partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes gouvernementales pour définir la vision, la mission et les résultats envisagés en termes de changement de système et de prestation de services.

Parallèlement à l'élaboration de la stratégie de pays, des cadres de suivi et d'évaluation alignés avec les marqueurs de progrès au niveau international et national ont été élaborés pour chacun des défis liés aux résultats. Cela permettra à Light for the World et à nos partenaires de suivre, d'évaluer et d'apprendre systématiquement des progrès que nous réalisons vers le changement des systèmes de soins oculaires, d'éducation inclusive et d'autonomisation économique inclusive.

C. HISTORIQUE DE LIGHT FOR THE WORLD AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, Light for the World soutient la santé oculaire et fait tomber les barrières à l'inclusion du handicap depuis 2004. Le Bureau pays a ouvert ses portes en 2009.

Nous sommes fiers de notre approche de changement du système favorisant des soins de qualité centrés sur la personne dans tout le pays. Nous travaillons main dans la main avec le ministère de la Santé, les professionnels de la santé oculaire, les enseignants et les agents de santé locaux. Nous favorisons également l'autonomisation économique des groupes financièrement vulnérables au Burkina Faso. Nous mettons un accent particulier sur les filles, les femmes, les personnes handicapées et les personnes déplacées Internes du pays.

Light for the World et ses partenaires au Burkina Faso sont des pionniers dans l'éducation inclusive et la Réadaptation à Base Communautaire. En étroite collaboration avec le gouvernement et plusieurs partenaires locaux, nous faisons constamment progresser le système éducatif pour offrir un apprentissage de qualité à tous.

Les principales réalisations au cours des cinq dernières années (2015 - 2020) ont été :

- ▶ Appui à l'ouverture de la filière de Diplôme d'Etude Spécialisée en Ophtalmologie (DES) à l'Université Ouaga I - Professeur Joseph Ki-Zerbo ;
- ▶ Octroi de 11 bourses d'études et formation pour des ophtalmologues placés en région ;
- ▶ Mise en œuvre du projet pilote de santé oculaire à l'école dans la région du Centre - Ouest ;
- ▶ Soutien à l'élaboration de modules de formation en éducation inclusive pour les instituts de formation des enseignants ;
- ▶ Mise en œuvre d'un projet d'autonomisation économique inclusive pour les femmes vulnérables et les personnes handicapées dans la Province du Koulpéolgo ;
- ▶ Elaboration d'un module national de formation sur l'inclusion et le développement inclusif à base communautaire pour les travailleurs sociaux et communautaires.

Les principaux défis étaient les suivants :

- ▶ Le contexte humanitaire et sécuritaire qui a énormément impacté le système éducatif en termes d'accès et de qualité ;
- ▶ Le manque de certaines sous-spécialités dans le domaine de la santé oculaire telles que l'ophtalmologie pédiatrique, la prise en charge du rétinoblastome ou la rétinopathie diabétique ;
- ▶ Le manque de services / unités de développement de la petite enfance chez les partenaires de l'éducation inclusive
- ▶ L'insuffisance de l'inclusion du handicap et les approches inclusives dans certains secteurs comme les institutions de microfinance et les centres d'enseignement de formation professionnelle

L'insuffisance de services de réadaptation médicale dans le secteur de santé et l'identification précoce des enfants ayant des problèmes de santé.





D. LE PROGRAMME DU BUREAU PAYS AU BURKINA FASO

1. SANTE OCULAIRE

1.1. Notre vision

La stratégie du Bureau pays pour la santé oculaire poursuit la vision suivante :

« d'ici à la fin de l'année 2025, les femmes, les hommes et les enfants du Burkina Faso auront accès à des services de santé oculaire complets, inclusifs, résilients et de qualité, avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables et aux élèves ».

Concrètement, cela signifie :

- ▶ L'engagement de la communauté et les parties prenantes dans la prévention et la promotion de la santé oculaire ;
- ▶ Le placement et la rétention efficaces des spécialistes des soins oculaires dans les régions ;
- ▶ L'extension du programme de soins oculaires primaires dans la plupart des régions sanitaires ;
- ▶ L'intégration de la santé oculaire chez l'enfant dans le plan stratégique national de santé oculaire ;
- ▶ L'intégration de la santé oculaire en milieu scolaire dans le plan stratégique national de santé à l'école des ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale ;
- ▶ La coordination efficace des acteurs de la santé oculaire par le ministère de la Santé ;
- ▶ La mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines en santé oculaire par le ministère de la santé
- ▶ L'adoption des textes d'orientation des emplois spécifiques (TOES) révisés pour la prise en compte des cadres spécifiques (optométrie, etc.) ;
- ▶ La reconnaissance et la réglementation des cadres spécifiques en santé oculaire (optométriste, opticien, etc.) ;
- ▶ Le développement des sous-spécialités en soins oculaires (pédiatrie, glaucome, rétinopathie, etc.) ;
- ▶ L'amélioration des données statistiques sur la santé oculaire au sein du système d'information sur la santé ;
- ▶ Le développement adéquat de l'infrastructure, de l'approvisionnement et de la maintenance pour les services de soins oculaires ;

- ▶ Le développement d'une stratégie efficace pour atteindre les groupes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre ;
- ▶ L'allocation budgétaire substantielle pour la santé oculaire par le ministère de la santé ;
- ▶ La supervision efficace et le suivi des résultats des actions des partenaires de mise en œuvre par le ministère de la Santé et Light for the World.

1.2. Notre approche

Pour réaliser cette vision, le Bureau pays de Light for the World soutiendra le développement des services de soins oculaires accessibles et de qualité, le renforcement des compétences et l'expertise du personnel médical ainsi que la coordination des activités de la santé oculaire en collaboration avec les ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale, les ONG du domaine de santé oculaire et les partenaires de mise en œuvre.

Plus précisément, notre programme visera :

- ▶ La bonne gouvernance de la santé oculaire au ministère de la Santé pour atteindre les populations les plus vulnérables et rurales ;
- ▶ Le placement et le maintien en poste de spécialistes des soins oculaires dans les régions ;
- ▶ La collecte et la numérisation des données qualitatives et quantitatives sur la santé oculaire ;
- ▶ La formation de base de qualité et le recyclage / formation continue du personnel de santé oculaire et de santé générale ;
- ▶ Le développement des sous-spécialisés (pédiatrie, glaucome, rétinopathie, optométrie, optique, etc.) dans les principaux hôpitaux universitaires ;
- ▶ La sensibilisation à la promotion de la santé oculaire à travers les médias et les réseaux sociaux ;
- ▶ La promotion de la santé oculaire à travers les événements comme la journée mondiale de la vue, la journée internationale du glaucome, journée de la canne blanche, etc. ;
- ▶ Une bonne infrastructure, de la maintenance et de l'approvisionnement dans les services de santé oculaire ;
- ▶ L'extension du programme de soins oculaires primaires dans plusieurs régions sanitaires ;
- ▶ L'appui technique à l'élaboration d'une politique pour les plus pauvres et les plus difficiles d'accès en santé oculaire ;
- ▶ L'intégration des indicateurs de santé oculaire dans le système national de collecte de données de santé ;
- ▶ Le plaidoyer pour la santé oculaire en tant que priorité dans les plans régionaux de santé ;
- ▶ Le plaidoyer pour la prise en compte des activités de santé oculaire chez l'enfant et de santé oculaire en milieu scolaire dans le plan stratégique national de santé oculaire 2021-2025 ;
- ▶ L'appui technique et financier à la mise en œuvre du plan stratégique national de santé oculaire 2021 - 2025 ;
- ▶ Le soutien technique pour la mise en œuvre des normes de qualité en santé oculaire ;
- ▶ Le soutien à la recherche et à l'innovation en santé oculaire ;
- ▶ Le développement de partenariats solides et une bonne coordination entre les acteurs de la santé oculaire et de l'éducation ;
- ▶ La supervision efficace et le suivi des résultats de la mise en œuvre du présent programme.

1.3. Résultats attendus et Partenaires

Le Ministère de la Santé

- ▶ Développe et met en œuvre des activités de soins oculaires primaires et de santé oculaire chez l'enfant ;
- ▶ Collabore avec le ministère de l'Éducation nationale sur la santé oculaire en milieu scolaire ;
- ▶ Reconnaît et réglemente les nouveaux cadres spécifiques en santé oculaire (optométriste, opticiens, etc.) ;

- ▶ Améliore la collecte de données sur la santé oculaire au niveau national (y compris la numérisation) ;
- ▶ Développe des initiatives pour le placement et la rétention de spécialistes en soins oculaires dans les régions ;
- ▶ Développe une stratégie pour la prise en charge des plus pauvres et des plus difficiles à atteindre en matière de santé oculaire ;
- ▶ Effectue des visites régulières de supervision et de suivi auprès des partenaires dans les régions.

Le Ministère de l'Éducation nationale (MENAPLN)

- ▶ Intègre le programme de santé oculaire scolaire dans le paquet d'activités du programme de santé scolaire.

L'Université de Ouaga I : UFR/SDS /Diplôme d'Etude Spécialisée en Ophtalmologie

- ▶ Améliore et innove les programmes de formation des étudiants en ophtalmologie ;
- ▶ Intègre des modules de santé oculaire primaire et communautaire dans les programmes d'études.

Les Centres Hospitalier Régionaux (Banfora, Gaoua, Kaya, Koudougou, Ouahigouya)

- ▶ Améliorent leurs capacités dans les soins de santé oculaire chez l'enfant (chirurgie de la cataracte chez l'enfant) ;
- ▶ Collaborent avec les directions régionales de l'éducation pour la mise en œuvre de la santé oculaire en milieu scolaire ;
- ▶ Développent un système de maintenance pour les équipements des services d'ophtalmologie ;
- ▶ Développent une stratégie pour la prise en charge des personnes les plus pauvres et les plus difficiles à atteindre en matière de santé oculaire.

Les Centres Hospitaliers Universitaires (CHUYO ; CHUSS ; CHU - Bogodogo)

- ▶ Ouvrent des unités de prise en charge spécialisée du glaucome ;
- ▶ Renforcent les unités de prise en charge pédiatriques en ophtalmologie ;
- ▶ Développent un système de maintenance pour l'équipement des services d'ophtalmologie.

Les Directions Régionales de l'Education (Cascades ; Sud-Ouest ; Centre - Nord ; Centre - Ouest)

- ▶ Mettent en œuvre des activités de santé oculaire en milieu scolaire dans le cadre du programme de santé scolaire.

Les Directions Régionales de Santé (Cascades, Sud-Ouest, Centre - Nord, Centre - Ouest)

- ▶ Intègrent la santé oculaire dans leurs plans régionaux de santé ;
- ▶ Élaborent et mettent en œuvre des activités de soins oculaires primaires et de santé oculaire chez l'enfant ;
- ▶ Renforcent la stratégie de placement et de rétention des spécialistes en soins oculaires dans les régions ;
- ▶ Développent une stratégie de prise en charge pour les personnes les plus pauvres et les plus difficiles à atteindre en matière de santé oculaire ;
- ▶ Effectuent des visites intégrées régulières de supervision et de suivi des activités de santé.

Le Centre Ophtalmologique de Zorgho

- ▶ Devient un centre de ressources et de stage pour la chirurgie de la cataracte pour les étudiants du DES en ophtalmologie de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I ;
- ▶ Développe des services de sous-spécialités en santé oculaire (pédiatrie, glaucome, optométrie)
- ▶ Élabore et met en œuvre des activités de soins oculaires primaires et de santé oculaire chez l'enfant ;
- ▶ Développe un système de maintenance pour l'équipement ;
- ▶ Renforce la stratégie pour la prise en charge des plus pauvres et des plus difficiles à atteindre en matière de santé oculaire.

Le Ministère de l'Economie et des Finances

- ▶ Adopte une exonération fiscale pour les équipements spécifiques pour la santé oculaire chez l'enfant et la santé oculaire en milieu scolaire.



2. EDUCATION INCLUSIVE

2.1. Notre vision

La stratégie du Bureau pays pour l'éducation inclusive poursuit la vision suivante :

« d'ici la fin de l'année 2025, le système éducatif national du Burkina Faso accueille tous les enfants identifiés et inscrits dans notre programme sans distinction ni discrimination de genre, de handicap, de religion, d'ethnie et de statut social ».

Concrètement, nous souhaitons que :

- ▶ Tous les enfants soient accueillis et acceptés dans les écoles les plus proches de leur domicile ;
- ▶ Les écoles soient accessibles, accueillantes et soutiennent les élèves handicapés en mettant en œuvre la conception universelle pour l'apprentissage dans les pratiques d'enseignement et le matériel scolaire ;
- ▶ Les infrastructures, le matériel pédagogique et scolaire soient accessibles et adaptés à la situation de chaque enfant ;
- ▶ Tous les enfants handicapés bénéficient d'un accompagnement répondant à leurs besoins spécifiques ;
- ▶ Tous les instituts de formation initiale et continue des enseignants proposent des cours sur l'inclusion des enfants handicapés ;
- ▶ Tous les enseignants puissent donner des cours à tout enfant inscrit ;
- ▶ Les jeunes enfants aient la confiance et les compétences nécessaires pour réussir à l'école grâce à des services de développement de la petite enfance inclusifs de qualité à domicile, dans des centres de réadaptation et des écoles de référence ;
- ▶ Tous les enfants handicapés de 0 à 5 ans bénéficient d'une intervention précoce à domicile ou dans des établissements de rééducation / écoles de référence ;
- ▶ Les jeunes étudiants handicapés soient dûment orientés vers la formation professionnelle ;

- ▶ Les associations de parents et les parents d'enfants handicapés soient habilités à plaider en faveur d'un financement substantiel pour l'éducation inclusive ;
- ▶ Le plan d'action opérationnel de la stratégie nationale pour le développement de l'éducation inclusive puisse être pleinement financé et mis en oeuvre.

2.2. Notre approche

Pour réaliser cette vision, le Bureau pays de Light for the World au Burkina Faso influencera la politique sectorielle et le financement de l'éducation, le développement des infrastructures et les compétences du personnel scolaire pour une meilleure inclusion des enfants handicapés et autres groupes vulnérables dans les écoles.

Cela sera possible grâce :

- ▶ Aux plaidoyers, lobbyings pour l'inclusion des enfants handicapés et/ou issus de groupes marginalisés dans les écoles publiques ;
- ▶ Au plaidoyer pour une allocation budgétaire à la stratégie nationale pour le développement de l'éducation inclusive et pour une augmentation du financement de l'éducation, des soins, de la petite enfance et des manuels scolaires accessibles ;
- ▶ A une meilleure inclusion d'indicateurs sur le handicap et les groupes marginalisés dans le système national de collecte de données sur l'éducation.
- ▶ A une documentation des bonnes pratiques et des preuves (études, recherches, collecte de données, etc.) sur l'inclusion du handicap et l'éducation inclusive.
- ▶ A l'accroissement de la mobilisation sociale et communautaire pour l'acceptation sociale et la protection des enfants handicapés et l'éducation inclusive.
- ▶ Au renforcement des compétences du personnel éducatif et le développement de l'expertise nationale en matière d'inclusion et d'éducation inclusive.
- ▶ Au plaidoyer pour des infrastructures adaptées, accessibles et sûres pour faciliter l'apprentissage des enfants handicapés et/ou issus de groupes marginalisés.
- ▶ A l'amélioration des résultats d'apprentissage par l'utilisation de manuels accessibles, en Format ePub et la technologie pour promouvoir l'accessibilité et la continuité de l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles pendant les situations de crises humanitaires ;
- ▶ A l'innovation dans la technologie pédagogique et l'adaptation du matériel pédagogique pour améliorer l'apprentissage des enfants handicapés et/ou issus de groupes marginalisés ;
- ▶ Au développement de l'approche développement de la petite enfance et intervention précoce auprès des enfants handicapés ;
- ▶ Au soutien des partenaires de l'éducation inclusive vers des programmes de formation technique et professionnelle inclusifs ;
- ▶ A l'accompagnement des acteurs de l'éducation dans les situations d'urgence pour mieux intégrer les élèves en situation de handicap.

2.3. Résultats attendus et Partenaires

D'ici la fin de l'année 2025, les résultats attendus par les différents partenaires sont les suivants :

Le Ministère de l'Éducation nationale (MENAPLN)

- ▶ Augmente son budget pour l'éducation inclusive / les livres accessibles / le développement de la petite enfance, les soins ;
- ▶ Intègre des modules d'orientation inclusifs de l'éducation, des soins et de la petite enfance dans les programmes de formation des enseignants ;
- ▶ Met en œuvre la collecte des données inclusives et l'utilisation des données pour la planification.

La Direction de la Promotion de l'Éducation Inclusive, des Filles et du Genre (DPEIEFG)

- ▶ Développe des modules de formation en éducation inclusive et leur diffusion auprès des instituts de formation des enseignants.
- ▶ Coordonne le suivi, les apprentissages et la documentation des innovations sur l'éducation inclusive au niveau national ;
- ▶ Soutient les directions régionales de l'éducation dans la collecte de preuves et élabore des directives pour la mise en œuvre de l'éducation inclusive.

La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques (DGREIP)

- ▶ Fournit régulièrement du matériel d'enseignement et d'apprentissage aux enseignants et aux apprenants handicapés ;
- ▶ Adapte la technologie pour l'apprentissage et l'enseignement afin de soutenir les élèves handicapés ;
- ▶ Documente et diffuse des innovations sur l'éducation inclusive.

La Direction générale des études sectorielles et statistiques (DGESS)

- ▶ Numérise, documente et diffuse des données d'éducation inclusive au niveau régional et national.

La Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux structures Educatives (DAMSSE)

- ▶ Développe un référentiel technique sur le matériel spécifique au profit des élèves handicapés et prend en compte systématiquement ce matériel dans la commande publique.

La Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique, de la Formation Initiale et Continue (DGEPPIC)

- ▶ Introduit des modules de formation en éducation inclusive dans les programmes de formation des enseignants ;
- ▶ Organise annuellement des formations et des recyclages pour développer les compétences et les connaissances des enseignants en service sur l'éducation inclusive ;
- ▶ Introduit des TIC pour l'éducation inclusive dans les instituts de formation des enseignants.

La Coalition Nationale de l'Éducation Pour Tous (CNEPT)

- ▶ Soutient les organisations des personnes handicapées dans le plaidoyer pour la ratification et la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive ;
- ▶ Plaide pour une allocation budgétaire substantielle à l'éducation et à l'éducation inclusive en partenariat avec les organisations de personnes handicapées.
- ▶ Met en place un partenariat étroit avec le réseau national des associations de parents d'élèves et les organisations de personnes handicapées pour un engagement communautaire en faveur de l'éducation inclusive.

La Direction Générale des Examens et Concours (DGEC)

- ▶ Assure une participation inclusive des personnes handicapées aux examens et aux concours.

L'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité / IHDC/RBC

- ▶ Systématise le développement de la petite enfance dans les activités quotidiennes des programmes d'IHDC/RBC ;
- ▶ Innove dans son approche pour devenir une base solide pour la qualité et l'impact du programme d'éducation inclusive ;
- ▶ Innove ses approches sur l'identification, la sensibilisation, l'orientation et l'accompagnement des écoles ordinaires pour l'inclusion des enfants handicapés.

Les Centres d'éducation spécialisée (CEFISE ; EJA ; IJSF, ABAPE)

- ▶ Assurent une bonne inclusion dans le programme de formation professionnelle (orientation professionnelle)
- ▶ Acceptent d'être / deviennent des centres de ressources / d'expertise pour les partenaires traditionnels et les institutions publiques (ministères, écoles, instituts) sur l'inclusion des enfants handicapés.

Le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique (SNEC)

- ▶ Renforce ses acquis en matière d'éducation inclusive dans le diocèse de Manga ;
- ▶ Met à l'échelle l'expérience de l'éducation inclusive dans les autres diocèses ;
- ▶ Introduit l'enseignement des modules éducation inclusive dans la formation des monitrices du préscolaire.





3. AUTONOMISATION ECONOMIQUE INCLUSIVE

3.1. Notre vision

D'ici la fin de l'année 2025, les personnes handicapées et les personnes déplacées internes au Burkina Faso auront renforcé leur résilience et leurs activités socio-économiques, y compris l'accès aux opportunités de formation professionnelle, conduisant à une meilleure inclusion sociale dans leur communauté.

Concrètement, cela signifie :

- ▶ Une perception positive de la capacité des personnes handicapées à mener des activités de subsistance et activités génératrices de revenus par la plupart des parties prenantes et des leaders d'opinion ;
- ▶ Le renforcement de la confiance en leurs capacités à entreprendre et à travailler des personnes handicapées et leurs organisations ;
- ▶ L'adaptation des modules de formation aux besoins des personnes handicapées dans les programmes de formation professionnelle du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi et d'autres institutions compétentes ;
- ▶ L'engagement à inclure les personnes handicapées à travers des politiques et des services accessibles par les institutions de microfinance, les banques, le gouvernement et les agences de financement, y compris les institutions internationales ;
- ▶ L'emploi par des institutions ou l'auto-emploi dans leurs communautés de la majorité des apprenants handicapés, ayant terminé leur formation.

3.2. Notre approche

Pour réaliser cette vision, le Bureau pays de Light for the World au Burkina Faso s'engagera à assurer une autonomisation économique inclusive et des activités de subsistance pour les personnes handicapées et les personnes déplacées internes du pays en collaboration avec les institutions gouvernementales (centrales et décentralisées), les acteurs du domaine du handicap, la société civile et les organisations non gouvernementales, ainsi que les institutions financières et de formation.

Concrètement, cela signifie :

- ▶ Collaborer avec les organisations de personnes handicapées pour renforcer leur expertise sur l'autonomisation économique et les moyens de subsistance ;
- ▶ S'engager avec les partenaires IHDC/RBC de OCADES Caritas Burkina sur la formation et l'encadrement sur l'autonomisation économique, l'emploi et le travail indépendant des personnes handicapées ;
- ▶ Soutenir les organisations de base et les institutions de formation professionnelle à devenir plus inclusives des personnes handicapées, grâce à des innovations intentionnelles dans leurs programmes et à l'adaptation des programmes et des technologies ;
- ▶ Documenter et diffuser les leçons apprises et les bonnes pratiques sur les activités de subsistance inclusive pour les personnes handicapées et les personnes déplacées internes du pays. Cela comprend une base de données fiables et complète abordant les différentes dimensions et indicateurs d'inclusion sous la direction du ministère en charge du handicap ;
- ▶ Plaider pour l'inclusion sociale, l'employabilité et l'inclusion financière des personnes handicapées et des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

3.3. Résultats attendus et Partenaires

D'ici la fin de l'année 2025, les résultats attendus par les différents partenaires sont les suivants :

Le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire

- ▶ Plaide auprès du FAFPA et du FAARF pour l'inclusion financière des personnes handicapées et autres groupes vulnérables ;
- ▶ Documente et capitalise les bonnes pratiques en matière d'autonomisation économique des personnes handicapées et autres groupes vulnérables ;
- ▶ Renforce les compétences des organisations de personnes handicapées des régions Sud-Ouest, Centre-Sud et Centre-Est sur l'autonomisation économique des personnes handicapées.

Le Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi

- ▶ Veille à ce que les centres de formation professionnelle soient inclusifs et sécurisés pour les personnes handicapées ;
- ▶ Renforce les compétences des structures de formation professionnelle (ANPE Centre-Est ; CFP Ziniaré) sur l'insertion et l'autonomisation économique des personnes handicapées.

Les Conseils Régionaux & les communes (Sud - Ouest ; Centre - Sud et Centre - Est)

- ▶ Développent une politique d'accessibilité et d'aménagement raisonnable des infrastructures pour les personnes handicapées ;
- ▶ Adaptent les conditions de financement et les réglementations pour qu'elles soient plus inclusives des personnes handicapées et autres groupes vulnérables ;
- ▶ Mettent en place un dispositif d'accompagnement des postulants en situation de handicap (point focal et/ou bureau spécifique).

Les Fonds gouvernementaux (FAFPA, FAARF) et les Systèmes Financiers Décentralisés

- ▶ Adaptent les conditions et réglementations d'accès aux crédits pour les personnes handicapées et autres groupes vulnérables ;
- ▶ Mettent en place un dispositif d'accompagnement des postulants en situation de handicap (point focal et/ou bureau spécifique).

Autres structures publiques de formation professionnelle (ANPE-Centre-Est, CFP Ziniaré)

- ▶ Deviennent accessible (physique & pédagogique) et inclusives aux personnes handicapées ;
- ▶ Améliorent le système d'orientation des apprenants à la formation professionnelle en impliquant davantage leurs parents ;
- ▶ Améliorent l'offre de formation et l'accréditation / reconnaissance des diplômes délivrés par les structures privées de formation professionnelles reconnues ;
- ▶ Améliorent le placement post-formation et le soutien à l'installation des apprenants en fin de formation.

Les organisations de personnes handicapées (FEBAH, RENOH, UNAFEHB, AFAB)

- ▶ Plaident pour l'accessibilité pour les personnes handicapées et l'aménagement raisonnable des infrastructures ;
- ▶ Plaident auprès des institutions de microfinance et de financement gouvernementaux pour l'inclusion financière des personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables ;
- ▶ Améliorent la gouvernance de leurs organisations (institutionnelle, engagement communautaire, stabilité financière, etc.) ;
- ▶ Développent et mettent en œuvre des actions pour l'autonomisation économique des personnes handicapées et autres groupes vulnérables.

L'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité / IHDC/RBC

- ▶ Soutient les personnes handicapées et/ou leurs familles pour augmenter leurs revenus (ex. AGR, formation continue, travail indépendant) en valorisant l'approche de la graduation et les associations villageoises d'épargne et de crédit dans leurs régions ;
- ▶ Soutient l'accès à la formation technique et professionnelle et aux institutions de microfinance pour les personnes handicapées.



4. INCLUSION DU HANDICAP DANS D'AUTRES SECTEURS

4.1. Notre vision

D'ici la fin de l'année 2025, Light for the World au Burkina Faso s'est pleinement engagé dans l'approche Inclusion du Handicap dans le Développement Communautaire (IHDC) en tant que fondement de notre programme d'inclusion du handicap.

Concrètement, il s'agira de :

- ▶ Transformer l'approche actuelle de RBC avec une nouvelle vision pour un engagement accru des organisations de personnes handicapées, des organisations de la société civile et de la communauté ;
- ▶ Renforcer l'offre de services et soins en réadaptation au niveau communautaire, et dans les domaines de la santé oculaire, de l'éducation inclusive de l'autonomisation économique ;
- ▶ Renforcer l'approche d'inclusion dans les programmes et projets mis en œuvre par le réseau OCADES Caritas Burkina et d'autres ONG ;
- ▶ Renforcer les organisations de personnes handicapées dans le plaidoyer pour la pleine participation des personnes handicapées au développement communautaire.

4.2. Notre approche

Pour réaliser cette vision, le Bureau pays de Light for the World au Burkina Faso développera les compétences et les aptitudes des organisations partenaires sur l'approche Inclusion du Handicap dans le Développement Communautaire.

Concrètement, nous allons :

- ▶ Soutenir les partenaires pour engager un processus de transformation de l'approche RBC actuelle et créer une nouvelle vision pour l'avenir de la IHDC/RBC au Burkina ;
- ▶ Renforcer l'identification précoce et l'intervention précoce, en établissant des liens avec la santé oculaire, les programmes d'éducation inclusive ;
- ▶ Renforcer les services de réadaptation fonctionnelle et d'appareillages au niveau communautaire ;
- ▶ Adapter l'approche « Académie d'inclusion du handicap » pour soutenir les organisations partenaires ;
- ▶ Former des « facilitateurs d'inclusion du handicap » au profit des organisations partenaires et les organisations à base communautaires ;
- ▶ Améliorer la collecte de données désagrégées sur le handicap au niveau national ;
- ▶ Améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans l'offre des services de santé ;
- ▶ Construire un réseau solide sur le handicap et le développement inclusif au niveau national.

5. REHABILITATION MEDICALE

5.1. Notre vision

D'ici la fin de l'année 2025, le système de santé du Burkina Faso est renforcé en Médecine de Physique et de Réadaptation et un plan stratégique validé est disponible.

Concrètement, nous allons :

- ▶ Engager des discussions avec le ministère de la Santé pour la mise en œuvre du programme Rehab 2030 de l'OMS ;

- ▶ Faire un lien entre les activités de réhabilitation des partenaires de RBC et le programme du gouvernement en matière de réhabilitation.
- ▶ Plaider pour que la réadaptation à base communautaire fasse partie des services de santé dans le secteur public.

5.2. Notre approche

Pour réaliser cette vision, le Bureau pays de Light for the World au Burkina Faso accompagnera le ministère de la Santé dans les 4 étapes essentielles du processus de mise en œuvre du programme Rehab 2030.

Plus précisément, nous soutiendrons et contribuerons à :

- ▶ Engager d'autres ONG et le Bureau de l'OMS au Burkina pour accompagner le processus ;
- ▶ Évaluer le système de santé et de réadaptation ;
- ▶ Élaborer et soutenir la mise en œuvre d'un plan stratégique de réadaptation ;
- ▶ Définir les processus de suivi, d'évaluation et d'analyse ;

Les partenaires IHDC/RBC joueront un rôle stratégique en s'assurant que le ministère de la Santé comprenne le besoin et développe un plan où la réadaptation est accessible dans les communautés

6. ACTION HUMANITAIRE

6.1. Notre vision

D'ici la fin de l'année 2025, les acteurs humanitaires et de développement au Burkina Faso prennent systématiquement en compte les besoins spécifiques des filles, garçons, hommes et femmes handicapés dans leurs programmes.

Concrètement, il s'agira de s'assurer que :

- ▶ Tous les acteurs humanitaires sont capables d'identifier et de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ;
- ▶ Tous les acteurs humanitaires sont en mesure de réaliser un audit d'inclusion et d'accessibilité ;
- ▶ Tous les acteurs humanitaires ont une bonne connaissance du handicap et sont capables de faciliter la communication avec les personnes handicapées.

6.2. Notre approche

Pour réaliser cette vision, le Bureau pays de Light for the World au Burkina Faso s'engagera avec le ministère en charge de l'action humanitaire (à travers le CONASUR) afin d'influencer pour que les programmes soient de plus en plus sensibles au handicap.

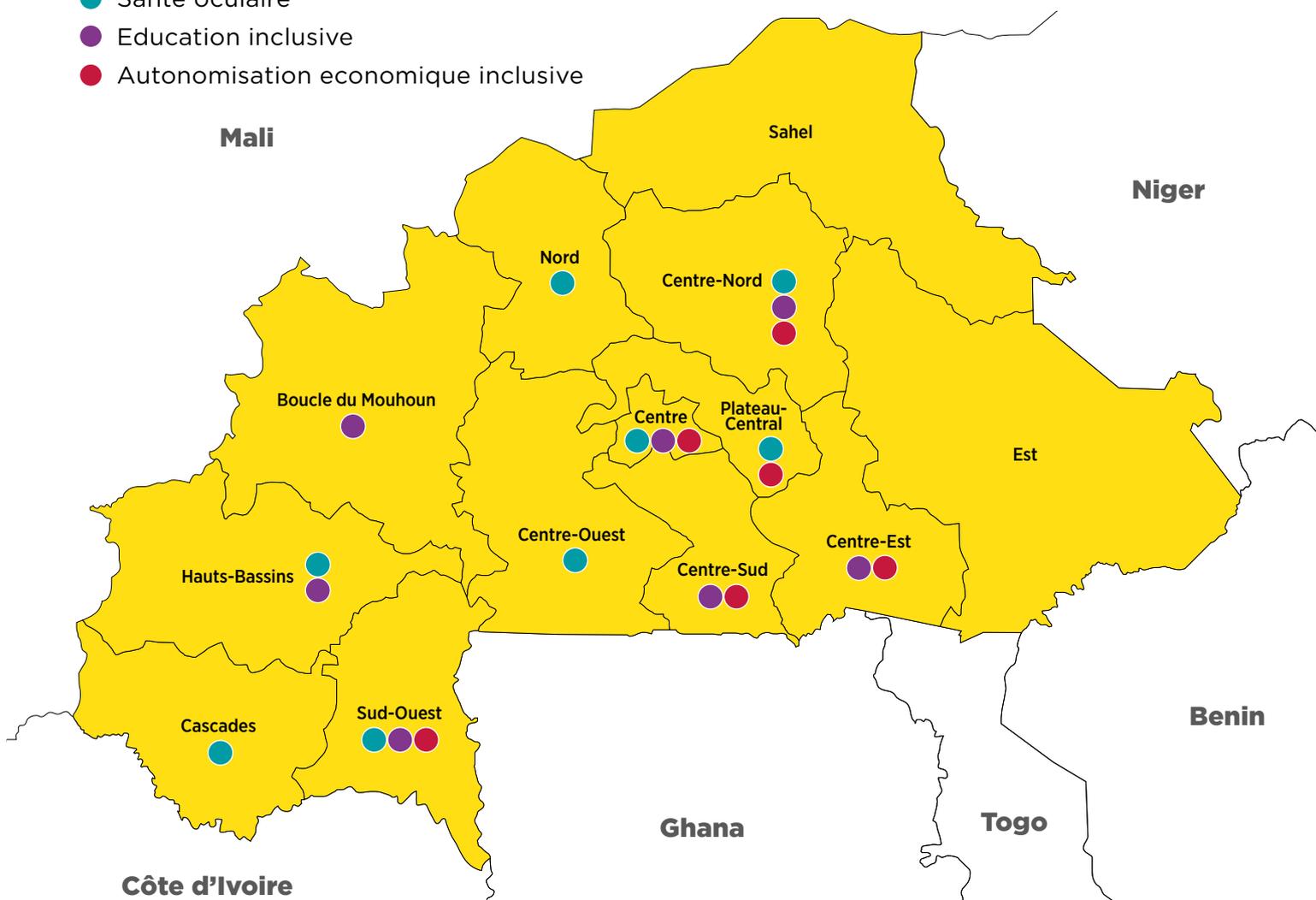
Concrètement, nous allons :

- ▶ Développer un guide sur l'inclusion du handicap dans l'action humanitaire ;
- ▶ Renforcer les capacités des acteurs humanitaires sur l'inclusion du handicap ;
- ▶ Documenter et diffuser les bonnes pratiques dans les réponses humanitaires inclusives ;
- ▶ Soutenir les partenaires sur une réponse inclusive dans l'action humanitaire ;
- ▶ Soutenir les organisations humanitaires avec des « facilitateurs d'inclusion du handicap » pour faciliter l'inclusion des personnes handicapées.

7. FOCUS GEOGRAPHIQUE

Cette stratégie pays 2021-2025 sera mise en œuvre dans 11 régions du Burkina Faso.

- Santé oculaire
- Education inclusive
- Autonomisation économique inclusive



Régions	Santé oculaire	Education inclusive	Autonomisation économique inclusive
Boucle du Mouhoun		●	
Cascades	●		
Centre	●	●	●
Centre-Nord	●	●	●
Centre-Ouest	●		
Centre-Sud		●	●
Centre-Est		●	●
Hauts-Bassins	●	●	
Nord	●		
Plateau-Central	●		●
Sud-Ouest	●	●	●



E. GLOSSAIRE

ABAPE:	Association Burkinabé d'Aide et de Promotion de l'Enfance
AFAB:	Association des Femmes Albinos du Burkina
AGR:	Activité Génératrice de Revenu
ANPE:	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
AVEC:	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CEFISE:	Centre d'Education et de Formation Intégrée des Sourds et des Entendants
CFP Ziniaré:	Centre de Formation Professionnelle de Ziniaré
CHU-Bogodogo:	Centre Hospitalier Universitaire-Bogodogo
CHUP-CDG:	Centre Hospitalier Universitaire Charles De Gaulle
CHUSS:	Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou
CHUYO:	Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo
CNEPT:	Coalition Nationale Education Pour Tous
CNLC:	Centre National de Lutte Contre la Cécité
CONASUR:	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DAMSSE:	Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures de l'Education
DESOPH:	Diplôme d'Etudes Spécialisés en Ophtalmologie
DGEC:	Direction Générale des Examens et Concours
DGEFPIC:	Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique, de la Formation Initiale et Continue
DGESS:	Direction Générale des Etudes Sectorielles et statistiques
DGREIP:	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique
DPCM:	Direction de la Prévention et du Contrôle de Maladies
DPE:	Développement de la Petite Enfance
DPEIEFG:	Direction de Promotion de l'Education Inclusive, de l'Education des Filles et du Genre
EFPT:	Etablissement de Formation professionnelle et Technique
EI:	Education Inclusive
EJA:	Ecole des Jeunes Aveugles
FAARF:	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices de la Femme
FAFPA:	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle

FEBAH:	Fédération Burkinabé des Associations pour Personnes Handicapées
IHDC:	Inclusion du Handicap dans le Développement Communautaire
IJSF:	Institut des Jeunes Sourds de Faso
IOTA:	Institut d'Ophtalmologie Tropical d'Afrique
MENAPLN:	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de Promotion des Langues Nationales
MFSNFAH:	Ministère de la Femme, la Solidarité National, de la Famille et de l'Action Humanitaire
OCADES:	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
OPH:	Organisations des Personnes Handicapées
RBC:	Réadaptation à Base Communautaire
ReNOH:	Réseau National des Organisations de personnes Handicapées
SNDEI:	Stratégie Nationale de Développement de l'Education Inclusive
SNEC:	Secrétariat National de l'Enseignement Catholique
TIC:	Technologie de l'Information et de la Communication
TOES:	Textes d'orientation des Emplois Spécifiques
UNAFEHB:	Union Nationale des Associations des Femmes Handicapées du Burkina

PUBLICATION

Editeur et Publieur : Light for the World

Éditeurs : Elie Bagbila, Klaus Miniher

Photos : Light for the World, Ulrich Eigner, Imedia SARL, KIO Photography

Conception graphique : Susanne Fröschl

Date d'édition : Juillet 2021

CONTACT

Light for the World Burkina Faso

Adresse : 11 BP 1225 CMS Ouagadougou 11, Ouagadougou

Téléphone : +226 25 36 28 59

Fax : +226 25 36 34 56

Courriel : burkinafaso@light-for-the-world.org

www.light-for-the-world.org/burkina-faso

